



Bulletin Agriculture paysanne

N°16 | avril - mai - juin 2014

Édito

Et si l'on était passé de la trop fameuse agriculture « raisonnée » à l'agriculture « durable » ? Une progression enregistrée dans les textes officiels mais dont l'interprétation reste équivoque...

Quand l'agriculture industrielle se dit « durable », elle vante la « double performance économique et environnementale » !

Il ne faut pas oublier qu'il ne peut pas y avoir d'agriculture durable sans beaucoup de paysans dans les territoires ruraux.

Il ne faut pas oublier qu'avant la performance, on devrait parler de l'efficacité économique : la meilleure utilisation de l'ensemble des facteurs qui concourent à la production et aux services rendus (pas seulement écologiques de type MAE), tout en offrant le meilleur revenu possible aux paysans !

Pour reprendre quelques critères du socle commun de la durabilité (INPACT 2003), « le maintien ou l'enrichissement de la biodiversité animale et végétale constitue non seulement une richesse, un patrimoine collectif, mais aussi un facteur primordial dans la mise en œuvre de systèmes de production adaptés aux réalités pédoclimatiques et aux évolutions du contexte économique et climatique ! »

C'est cette durabilité, celle de l'agroécologie paysanne que nous souhaitons voir se développer à l'AGAP. Elle implique naturellement le respect de l'être humain, des communautés rurales et paysannes de tous les pays, le respect du vivant, de la qualité de l'alimentation et donc de la santé !

L'agroécologie paysanne, pour l'AGAP, c'est aussi le choix d'un développement agricole reposant sur une organisation associative et en réseau, une approche systémique qui croise « approches filières » et « approches territoires ».

Antoine Godel
Membre de l'AGAP



→ **Les Rencontres
du printemps**

Agroforesterie et permaculture

Visite du Potager des Sources, à Cubnezais

Association

Arbres & Paysages

Arbres et Paysages en Gironde est une Association (type loi 1901) de planteurs de haies, créée en novembre 1994 et dirigée par un Conseil d'Administration de 10 membres. Elle coordonne depuis 1996 des programmes subventionnés de plantation d'arbres et de haies champêtres (plus de 289 000 arbres et arbustes en milieu rural, concernant plus de 660 projets entre 1996 et mai 2014), et étend maintenant ses actions en faveur de l'agroforesterie.



L'association assure l'information auprès des ruraux, en collaboration avec les organisations professionnelles, administratives et associatives, comme l'AGAP.

Elle recueille les demandes, constitue les dossiers techniques après visite chez les personnes intéressées et leur apporte les conseils et les fournitures (livraisons des plants et du paillage biodégradable, protections éventuelles anti-rongeurs et anti-cervidés).

Si la pose du paillage et la plantation peuvent faire l'objet d'un devis supplémentaire, le travail du sol doit en règle générale être réalisé par le demandeur. Un suivi (taillages de formation, regarnis) est assuré pendant les trois premières années. Les arrosages et désherbages réguliers restent à la charge du propriétaire, comme la pose des protections et les tailles ultérieures.

Les secteurs particulièrement ciblés sont ceux qui permettent :

- de recréer des réservoirs de biodiversité, sur des secteurs où les boisements sont absents,
- de relier les sources de biodiversité entre elles, sur des secteurs où les maillages sont insuffisants,
- de protéger les trames bleues par des boisements de berges et bords de fossés afin d'améliorer la qualité des eaux de surface, de protéger les riverains contre les dérives aériennes,
- de continuer à développer le stockage du carbone par de nouvelles plantations.

→ Partenaires financiers

L'accompagnement et la fourniture de jeunes plants champêtres, auxquels viennent s'ajouter le coût du paillage et de protections éventuelles, peuvent être accompagnés financièrement par le Conseil Régional d'Aquitaine et le Conseil Général de la Gironde.

D'autres aides (fonds de dotation) peuvent aussi intervenir pour aider à la réalisation de projets.





→ Les haies champêtres

Les haies ont encadré pendant des siècles l'agriculture paysanne de nos ancêtres. Elles fournissaient une partie du bois de chauffage, des piquets pour les clôtures ; elles servaient à délimiter les propriétés et apportaient protection aux cultures et aux élevages. Elles ont modelé les paysages de bocage de la plupart des régions de France, tout en représentant des réservoirs de biodiversité.

Le bocage est un territoire où la nature est à la fois respectée et maîtrisée par l'homme.

Mais en trente ans, de 1960 à 1990, plus de la moitié des haies ont été supprimées en France.

Et c'est finalement l'arasement excessif des haies et ses conséquences néfastes sur l'environnement (érosion des sols, talus dénudés qui s'effondrent, coulées de boues, dégradation de la qualité des eaux par une pollution accrue), qui ont mis en évidence leur utilité.

Les conseils d'Arbres et Paysages en Gironde, pour la plantation de haies :

- **Eviter les haies uniformes avec une seule essence comme les lauriers cerise, thuyas et autres cyprès**, qui en plus de banaliser les paysages, sont très pauvres en biodiversité. Associer plutôt des essences champêtres diversifiées, adaptées au sol et au climat local : arbustes épineux (prunelliers, aubépines, néfliers, églantiers), qui permettent aux petits passereaux de faire leur nid en toute sécurité, fruitiers sauvages (pruniers, poiriers, noisetiers, pommiers), viornes, charmes, érables champêtres, cornouillers, fusains, etc.
- **Installer ses haies à des endroits clés** : le long des fossés et des ruisseaux, de préférence en amont, sur les talus et perpendiculairement au sens de la pente, au niveau des bordures de parcelle et des limites de propriété, surtout si les deux domaines voisins ont des pratiques culturelles différentes, entre les parties cultivées et les habitations...
- **Privilégier une approche globale** : notion de connectivité des corridors biologiques que sont les haies, reliées si possible à des bosquets ou bois environnants existants (s'ils n'existent pas, on peut en créer...)

→ L'agroforesterie

On désigne par le terme « agroforesterie », l'activité associant sur les mêmes parcelles une vocation mixte de production agricole annuelle (cultures, pâture) et de production différée à long terme par les arbres (bois, production fruitière, services).

Une densité moyenne de 50 arbres à l'hectare autorise le mélange d'essences car la compétition entre arbres voisins reste limitée, même quand les vitesses de croissance sont différentes. Les lignes sont distantes de 20 à 30 m en moyenne, ce qui permet de travailler correctement les cultures intercalaires (grandes cultures, cultures fourragères ou maraîchères...). La parcelle reste incluse dans l'outil de production et génère des revenus continus, ce qui n'est pas le cas d'un boisement en plein de terres agricoles.

Les atouts de l'agroforesterie :

- **Favoriser la diversification des activités** : tirer partie de la complémentarité des arbres et des cultures pour mieux valoriser les ressources du milieu.
- **Associer une pratique respectueuse de l'environnement à un intérêt paysager évident.**
- **Protéger les sols et les eaux**, en particulier dans les périmètres sensibles (nappes de surface, écoulements hypodermiques, zones sensibles à l'érosion).
- **Améliorer la biodiversité**, notamment par l'abondance des effets de corridors.

L'AGAP et Arbres et Paysages 33 se réjouissent du développement de ces techniques et de la prise de conscience actuelle, qui se traduit dans de nombreux départements, dont la Gironde depuis maintenant treize ans, par une politique d'aide des Collectivités Territoriales à la replantation d'éléments fixes paysagers, via des structures associatives qui assurent le conseil et l'appui technique auprès des particuliers, agriculteurs et viticulteurs qui désirent replanter et concilier production, qualité de l'environnement et valorisation des paysages.

→ Pour plus d'informations contacter Arbres et Paysages en Gironde :

31 bis rue Hustin, 33185 LE HAILLAN - Tél. : 05 56 28 12 27, arbre33@wanadoo.fr

Conduite d'une ferme en agroécologie : maraîchage et agroforesterie

Le mardi 4 mars 2014, l'AGAP a parlé d'agroforesterie et de permaculture, avec l'exemple concret du Potager des Sources à Cubnezais. Une visite de ferme qui a réuni plus de trente personnes, venues échanger et découvrir les pratiques de Soazig et Jean-Michel Le Guen.

Installés depuis trois ans, en maraîchage et production d'œufs, en agriculture biologique et en vente directe, Soazig et Jean-Michel ont commencé avec les méthodes « classiques » de l'agriculture bio, avant de se tourner, en 2013, vers la permaculture



déjà, avec les pluies très abondantes, en début d'année, le choix de cultiver sur buttes a eu l'intérêt de garder les cultures hors d'eau.

et l'agroforesterie. Ils mettent en pratique une agroécologie paysanne et diversifiée, avec, en plus des poules, des fruits et des légumes : une ruche en préparation, six chèvres, un âne, un cochon qui mange les restes du marché.

Dès l'élaboration de leur projet agricole, une grande importance est accordée à l'observation : où placer les cultures, où créer l'étang ? Comment préserver les arbres et les haies... Avec le soutien de l'Association Arbres et Paysages 33, ils plantent un verger qui, en plus de fournir des fruits, apportera aux cultures maraîchères les bénéfices de l'agroforesterie. En effet, l'association des arbres et des cultures maraîchères, dans le temps et dans l'espace, permet d'instaurer des relations de complémentarité. Un équilibre se met en place, favorisant la biodiversité et l'enrichissement du sol, retenant l'humidité en période sèche... L'année 2013 est difficile : c'est le passage d'un système à un autre, et au niveau climatique, l'année n'est pas simple pour les paysans...

On verra le bilan en 2014, mais

→ Calendrier des rencontres

Mardi 29 juillet, 14h

Installation / transmission en viticulture, conversion en agriculture biologique, visite de ferme chez Mathieu Verdier, à Tabanac

.....

Septembre

Bovin viande : élevage extensif de plein air intégral, visite de ferme chez Maguette Dufay, à Saint-Gervais

.....

Septembre

Visite de ferme, créer un petit élevage : poules pondeuses

.....

Septembre

Visite de ferme, apiculture



Bibliographie

Le jardinier-maraîcher, Manuel d'agriculture biologique sur petite surface, Jean-Martin Fortier, 2012, éditions écosociété

Association Girondine pour l'Agriculture Paysanne :

8 rue de la Course 33 000 Bordeaux - Tél. : 05 56 52 26 79 - Email : agap33@orange.fr - www.agap33.org



Vous souhaitez soutenir l'Agriculture Paysanne, accompagner ou partager votre expérience avec un réseau de paysans et candidats à l'installation ?

Bulletin d'adhésion à l'AGAP

Nom : Prénom :

Production / Projet :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Téléphone : Email :

Montant de l'adhésion : 10€ Adhésion de soutien : montant libre (chèque à l'ordre de l'AGAP)